

Compte-rendu du Conseil municipal du 13 août 2020 – 19 h 30

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis

ABSENTS : AUBERT Sylvain, BERNARD Aline, SROCZYNSKI Charles, TEMPIER Nicolas

Procuration : CATELAN Richard (procuration à CATELAN Thierry), ROCHAS Alain (procuration à ACHIN Richard),

Secrétaire de séance : BLANC Serge.

➤ **Présentation du Projet de réhabilitation de l'ancienne cure de Saint Eusèbe par Monsieur ESCALLIER (Architecte)**

Monsieur ESCALLIER, architecte désigné pour la réhabilitation de la cure de Saint Eusèbe, a présenté à l'ensemble du conseil municipal ce projet. Les plans font ressortir la création de trois appartements avec entrée commune côté ouest.

Les communs se situeront au rez-de-chaussée avec trois caves et un appartement avec deux chambres. Au premier étage, il sera créé un appartement avec trois chambres. Enfin au deuxième étage, un dernier appartement sera créé avec deux chambres, un chien assis et une terrasse.

L'isolation thermique se fera intérieurement, de façon à conserver les façades extérieures en pierres apparentes.

Une convocation de la commission des travaux est fixée au Mercredi 19 Août 2020 à 18 h 30 pour travailler l'APS, avant de le valider.

➤ **Délibération pour le goudronnage de la voirie communale programme 2020**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, le programme de goudronnage de la voirie communale pour l'année 2020. La commission s'est réunie pour déterminer les secteurs prioritaires et a décidé de retenir les routes suivantes :

Chemin du Villardon jusqu' à l'intersection de la route de la Motte.

Chemin des Herbeys jusqu'au 2^{ème} parking du Château.

Du Château des Herbeys jusqu'au chemin de Mme Antoinette VINCENT en haut de l'Hôpital.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 04 Août 2020 pour l'ouverture des plis et a proposé de retenir la Routière du Midi pour un montant de 89 674 Euros Hors Taxes.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition de la commission.

➤ **Délibération pour annulation de dettes irrécouvrables à la demande de Monsieur Philippe JOLIBERT**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des factures de cantine de 2017 et 2018 émises à l'encontre d'une famille du Glaizil pour un montant de 453.55 Euros, ont été purement et simplement annulées, suite à la déclaration de la Commission de surendettement, qui a déclaré le créancier comme insolvable.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, le conseil municipal décide par 9 voix pour et 6 abstentions d'annuler la dette de 453.55 Euros.

La régularisation comptable se fera par Monsieur le Maire.

➤ **Délibération pour modifier les temps de travail du personnel de l'école suite à la modification des horaires de l'école.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les nouveaux horaires de l'école ont été validés par l'Académie. Ce changement entraîne une modification du temps de travail sur trois postes et sera effectif à partir du 1^{er} Septembre 2020.

Vote à l'unanimité.

➤ **Délibération pour annuler les loyers du Salon de coiffure suite à la crise sanitaire (Covid19)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le salon de coiffure est resté fermé du 17 mars au 12 mai 2020, suite à la crise du COVID 19 et propose d'annuler les deux mois de loyers pour soutenir cette entreprise dans une période difficile.

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire d'appliquer cette décision en n'émettant pas les loyers des mois de septembre et octobre 2020.

Vote à l'unanimité.

➤ **Délibération pour octroyer une subvention à l'école pour le projet de voyage 2021/2022**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'école envisage un projet de classe découverte pendant l'année scolaire 2021.2022 et sollicite la commune pour une participation de 60 Euros par enfant de la commune.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré accepte de participer au voyage prévu sur l'année scolaire 2021/2022 et valide la demande de participation.

Vote à l'unanimité.

➤ **Demande de droit de préemption sur saisie d'un bien sur la Commune d'Aubessagne.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un bien sur la commune a fait l'objet d'une saisie. Ce bien sera mis en vente par la SCP ALPAVOCAT le 15 Octobre 2020.

Etant donné qu'il s'agit d'une saisie immobilière constituant la résidence principale d'une personne bénéficiant d'un logement à loyer modéré, la commune bénéficie d'un droit de préemption destiné à assurer le maintien du saisi dans l'immeuble.

La mise à prix est fixée à 22 000 Euros et Monsieur le Maire demande au conseil municipal de donner son avis pour savoir si la commune doit préempter sur ce bien.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et avoir délibéré à l'unanimité, il est décidé de préempter le bien pour un montant maximum de 30 000 Euros tout frais compris. En effet, un double enjeu motive ce choix du conseil municipal, maintenir le couple saisi dans son appartement et possibilité d'utiliser les garages pour les services techniques.

- **Délibération pour autoriser le maire à signer la convention avec la Com Com pour la mise à disposition du broyeur à végétaux.**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar met à disposition des communes membres, un broyeur à branches. Après avoir présenté les conditions et les modalités de prêt, c'est-à-dire un coût de 150 Euros par jour avec la mise à disposition d'une personne de la communauté de communes et un agent communal ; le conseil municipal délibère à l'unanimité et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention.

- **Questions diverses**

- ✓ **Proposition de Mme Bellon suite à une rencontre avec Monsieur le Maire en date du 11 juillet 2020.**

Mme BELLON a proposé à Monsieur le Maire d'acquérir un terrain jouxtant l'école, hors partie constructible. Un accord de principe a été décidé par les membres présents du conseil municipal.

- ✓ **Point sur la rencontre entre Monsieur le Maire et Sport et Culture en date du 31/07/2020.**

L'association Sport et Loisirs a émis le souhait de pouvoir utiliser une salle une demi-journée par semaine, pour organiser des rencontres parents/enfants.

- ✓ **Demande de Monsieur VALLA.**

Monsieur le Maire et le conseil municipal ont souhaité que la commission des travaux travaille à nouveau sur la problématique globale du lotissement en question avant de donner une réponse. La commission travaux sera réunie pour visiter à nouveau ce site.

- ✓ **Championnat de France de Pêche à la mouche.**

Monsieur le Maire et le conseil municipal ont donné leur accord pour cette manifestation qui doit se tenir les 19 et 20 septembre 2020.

✓ **Cimetière :**

- Réflexion à tenir

Monsieur Richard MAGNAN doit réunir, dans les prochaines semaines, la commission qui est responsable de l'aménagement des cimetières.

- Construction d'un caveau par la commune pour le commun

✓ **Point école :**

- Sèches mains

Monsieur le Maire et le conseil municipal ont décidé d'acheter deux sèches mains manuels pour les besoins de l'école. D'autre part, deux sèches mains électriques seront installés, un pour la salle des fêtes de Chauffayer et un pour la salle des fêtes des Costes.

- Travaux
- Garage à vélos

Mrs Richard MAGNAN ou Denis PRAT auront en charge l'achat de ce matériel.

✓ **Attaque de loup :**

Mr Serge BLANC a informé Monsieur le Maire et le conseil municipal qu'une attaque de loups s'était produite au Villard St Pierre.

✓ **Tour de France :**

- Mr Richard MAGNAN s'occupera de l'habillage des murs avec des guirlandes pour le passage du tour de France.
- Quant à Mme Nathalie OLLIVIER, elle s'est investie dans l'organisation de la manifestation des agriculteurs qui aura lieu lors du passage du tour de France, au cours de laquelle la Mairie offrira l'apéritif aux personnes présentes à cette manifestation.

Le secrétaire de séance,

Le Maire
Richard ACHIN

- ✓ **Cimetière :**
- Réflexion à tenir

Monsieur Richard MAGNAN doit réunir, dans les prochaines semaines, la commission qui est responsable de l'aménagement des cimetières.

- Construction d'un caveau par la commune pour le commun

- ✓ **Point école :**
- Sèches mains

Monsieur le Maire et le conseil municipal ont décidé d'acheter deux sèche mains manuels pour les besoins de l'école. D'autre part, deux sèche mains électriques seront installés, un pour la salle des fêtes de Chauffayer et un pour la salle des fêtes des Costes.

- Travaux
- Garage à vélos

Mrs Richard MAGNAN ou Denis PRAT auront en charge l'achat de ce matériel.

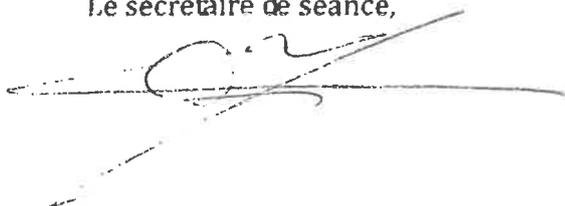
- ✓ **Attaque de loup :**

Mr Serge BLANC a informé Monsieur le Maire et le conseil municipal qu'une attaque de loups s'était produite au Villard St Pierre.

- ✓ **Tour de France :**

- Mr Richard MAGNAN s'occupera de l'habillage des murs avec des guirlandes pour le passage du tour de France.
- Quant à Mme Nathalie OLLIVIER, elle s'est investie dans l'organisation de la manifestation des agriculteurs qui aura lieu lors du passage du tour de France, au cours de laquelle la Mairie offrira l'apéritif aux personnes présentes à cette manifestation.

Le secrétaire de séance,



Le Maire
Richard ACHIN

